



## **COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - RAPPORT EXPLICATIF**

Au vu de l'article L 2121-31 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), il est demandé aux membres du Conseil municipal de se prononcer sur le compte administratif 2021 du budget principal de la Ville et de ses budgets annexes.



# 1. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS, VUE GENERALE ET RESULTATS DE CLOTURE

## QUE RETENIR DE CET EXERCICE 2021 ?

Grâce à l'amélioration constante de sa situation financière sur le mandat écoulé et sur les exercices 2020 et 2021, la Ville de Talence dispose aujourd'hui des marges de manœuvre pour porter un programme d'investissement ambitieux pour les années à venir.

L'exercice 2021 est marqué par d'importantes dépenses d'investissement (près de 12 M€), avec la concrétisation et le démarrage des travaux de projets d'envergure (couverture des terrains de tennis, maison des solidarités, stade nautique et groupe scolaire Paul Lapie). Ces dépenses sont intégralement autofinancées, ce qui permet à la Ville de Talence de se désendetter à nouveau, l'encours de dette passant de 18,4 M€ à 16,3 M€.

Dans le même temps, bien que la crise sanitaire ait entraîné quelques dépenses supplémentaires ou recettes en moins (achats d'équipement, renforts de personnel, exonérations de loyers, gratuité de certaines activités), les soldes d'épargne de la Ville s'améliorent et l'épargne brute s'élève en 2021 à 6,6 M€.

**La capacité de désendettement s'établit désormais à moins de 3 ans.**

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Epargne brute	5,0 M€	2,7 M€	3,9 M€	5,3 M€	5,0 M€	5,4 M€	6,6 M€
Encours de dette au 31/12	31,5 M€	31,1 M€	28,4 M€	25,9 M€	23,6 M€	18,4 M€	16,3 M€
Capacité de désendettement	6,4 ans	11,4 ans	7,3 ans	4,9 ans	4,7 ans	3,4 ans	2,5 ans
Trésorerie au 31/12	2,9 M€	13,4 M€	17,0 M€	14,9 M€	21,8 M€	15,7 M€	13,0 M€

## 1.2 Les résultats de l'exercice 2021

Les soldes d'exécution du compte administratif 2021 s'équilibrent comme suit :

<b>COMPTE ADMINISTRATIF 2021</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	
Dépenses (y compris opérations d'ordre)	48 524 066,74 €
Recettes (y compris opérations d'ordre)	54 061 513,95 €
<b>Résultat de l'exercice 2021</b>	<b>+ 5 537 447,21 €</b> (1)
Report du résultat de l'exercice 2020	8 136 169,34 €
<b>RESULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>+ 13 673 616,55 €</b> (2)
<b>INVESTISSEMENT</b>	
Dépenses (y compris opérations d'ordre)	14 311 722,95 €
Recettes (y compris opérations d'ordre)	6 106 615,31 €
<b>Résultat de l'exercice 2021</b>	<b>- 8 205 107,64 €</b> (3)
Report du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 (1068)	7 426 121,94 €
Report du résultat de l'exercice 2020	+ 123 432,95 €
<b>RESULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>- 655 552,75 €</b> (4)
Restes à Réaliser en dépenses d'investissement	8 822 892,20 €
Restes à Réaliser en recettes d'investissement	486 077,50 €
<b>RESULTAT DE LA BALANCE DES RESTES A REALISER</b>	<b>- 8 336 814,70 €</b> (5)
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2021</b>	<b>- 2 667 660,43 €</b> = (1) + (3)
<b>RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 2021 (y compris reports 2020)</b>	<b>+ 13 018 063,80 €</b> = (2) + (4)
<b>RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 2021 (y compris reports 2020 et Restes à Réaliser)</b>	<b>+ 4 681 249,10 €</b> = (2) + (4) + (5)

Il convient ainsi de reprendre dans le cadre du budget supplémentaire 2022 :

- L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2021 (+13 673 616,55 €) ;
- Le déficit d'investissement de l'exercice 2021 (- 655 552,75 €) ;
- Les restes à réaliser de l'exercice 2021, en dépenses (8 822 892,20 €) et en recettes (486 077,50 €).

## 1.2 Les taux de réalisation de l'exercice 2021

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		CREDITS 2021 (BP + DM)	CA 2021	TAUX DE REALISATION *
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 613 008 €	6 916 206 €	91%
012	CHARGES DE PERSONNEL	25 400 000 €	24 686 655 €	97%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	7 251 465 €	7 067 170 €	97%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	7 481 857 €	7 150 813 €	96%
66	CHARGES FINANCIERES	530 000 €	477 347 €	90%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	483 300 €	377 718 €	78%
68	DOTATIONS PROVISIONS	39 550 €	13 189 €	33%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	10 289 361 €		
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	1 742 995 €	1 834 970 €	105%
<b>TOTAL</b>		<b>60 831 536 €</b>	<b>48 524 067 €</b>	<b>96%</b>

\* Taux de réalisation hors compte 023

RECETTES		CREDITS 2021 (BP + DM)	CA 2021	TAUX DE REALISATION *
002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2020	8 136 169 €		
013	ATTENUATION DE CHARGES	50 000 €	46 815 €	94%
70	PRODUIT DES SERVICES & DU DOMAINE	4 176 529 €	4 050 323 €	97%
73	IMPOTS ET TAXES	38 839 556 €	40 042 961 €	103%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	8 847 093 €	8 873 032 €	100%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	132 300 €	115 455 €	87%
76	PRODUITS FINANCIERS		0 €	so
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		283 039 €	so
78	REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	10 000 €	10 000 €	100%
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	639 889 €	639 889 €	100%
<b>TOTAL</b>		<b>60 831 536 €</b>	<b>54 061 514 €</b>	<b>103%</b>

\* Taux de réalisation hors compte 002

## SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		CREDITS 2021 (BP + DM)	CA 2021	TAUX DE REALISATION
16	REMBOURSEMENT CAPITAL DE LA DETTE	2 105 000 €	2 084 776 €	99%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	50 000 €	0 €	0%
204	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS	1 683 775 €	1 669 952 €	99%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 938 038 €	1 767 935 €	91%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	18 175 774 €	16 898 002 €	93%
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	77 300 €	70 966 €	92%
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	639 889 €	639 889 €	100%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	3 095 €	3 095 €	100%
<b>TOTAL</b>		<b>24 672 870 €</b>	<b>23 134 615 €</b>	<b>94%</b>

RECETTES		CREDITS 2021 (BP + DM)	CA 2021	TAUX DE REALISATION *
001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2020	123 433 €		
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 278 994 €	1 520 249 €	119%
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	7 426 122 €	7 426 122 €	100%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 262 945 €	3 163 968 €	140%
16	EMPRUNTS	1 118 626 €	0 €	0%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0 €	8 399 €	so
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	77 300 €	62 012 €	80%
024	PRODUITS DES CESSIONS	350 000 €		
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	10 289 361 €		
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	1 742 995 €	1 834 970 €	105%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	3 095 €	3 095 €	100%
<b>TOTAL</b>		<b>24 672 870 €</b>	<b>14 018 815 €</b>	<b>101%</b>

\* Taux de réalisation hors comptes 001, 024 et 021

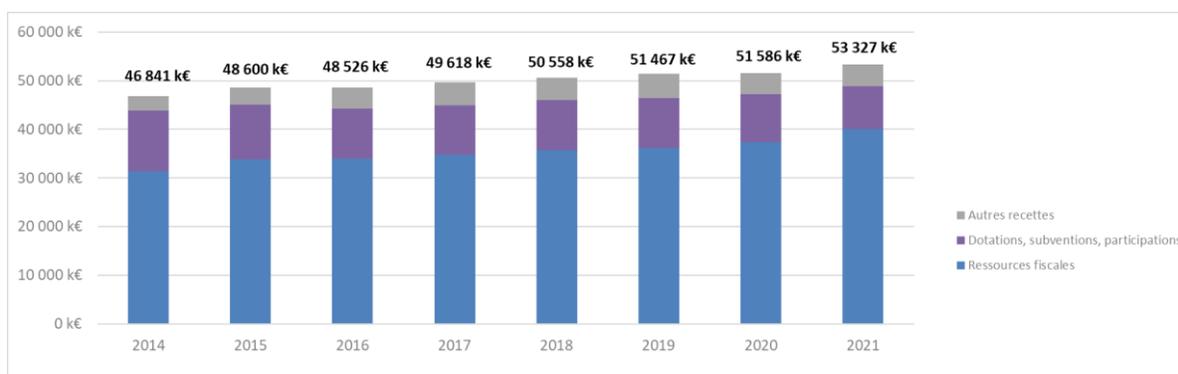
*Les taux de réalisation de la section d'investissement tiennent compte des restes à réaliser. En dépenses, ils se chiffrent à 8,8 M€, dont :*

- *Extension et réhabilitation du groupe scolaire Lapie : 1,1 M€*
- *Réhabilitation du stade nautique Henri Deschamps : 2,9 M€*
- *Travaux du Grand Stade Pierre Paul Bernard : 1 M€*
- *Construction d'un dojo : 0,65 M€*
- *Création d'une maison des nouvelles solidarités : 0,45 M€*
- *Création d'un skate-park évolutif : 0,3 M€*

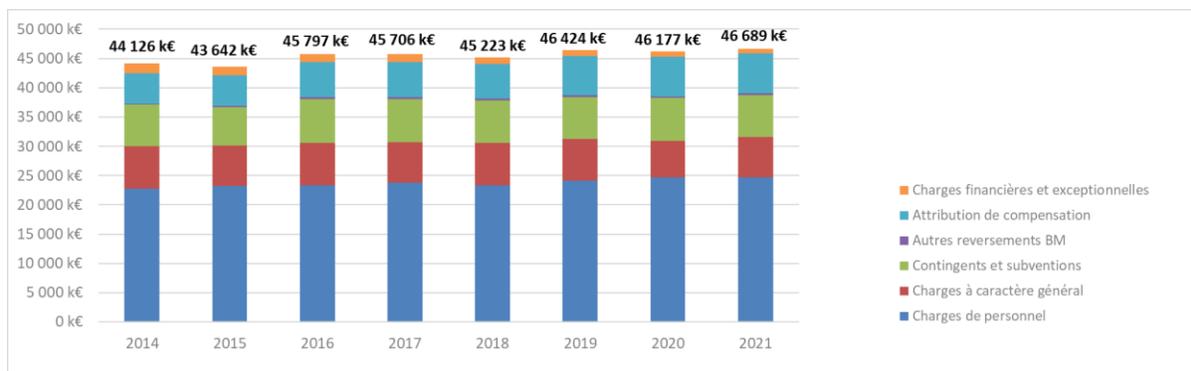
## 2. UN COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DONT LES RESULTATS CONFIRMENT LA BONNE GESTION DES ANNEES PASSEES

Sur cet exercice 2021, suivant une dynamique comparable à celle observée au plan national, **les recettes de fonctionnement sont en augmentation, de 3,4 %**. Ce sont les produits de la fiscalité directe (évolution favorable des bases d'imposition) et indirecte (notamment avec la hausse des droits de mutation à titre onéreux) qui sont en progression (+4,3 %<sup>1</sup>) et qui expliquent cette croissance.

Les dotations et autres participations sont globalement stables, tout comme les produits des services et les loyers perçus. Les effets de la crise sanitaire (fermeture et/ou instauration de jauges de certaines activités) se sont encore fait ressentir en 2021, puisque ces deux ressources n'ont pas retrouvé les niveaux de l'exercice 2019.

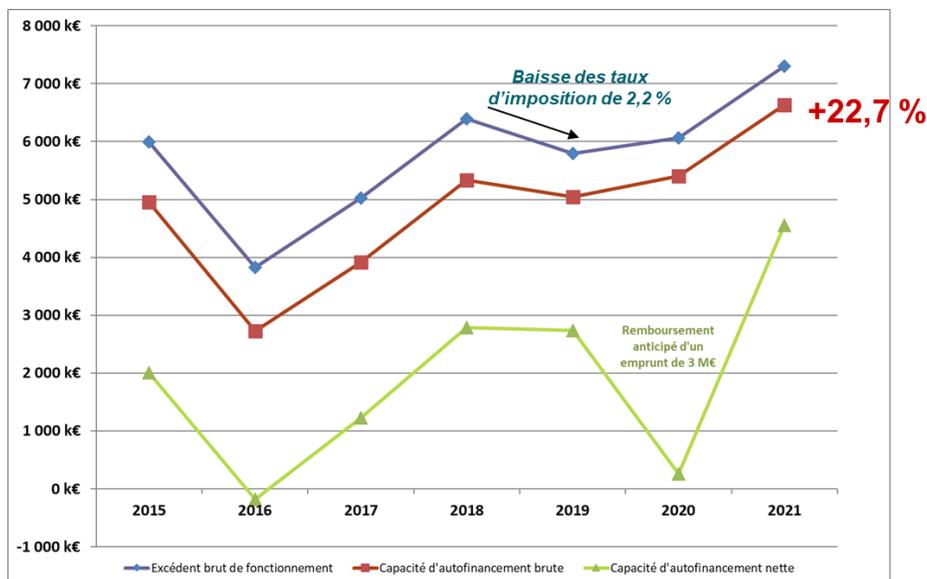


Après une année 2020 très particulière (confinements, fermeture d'un certain nombre de services, protocoles sanitaires stricts...), au cours de laquelle les dépenses de fonctionnement avaient diminué de 0,5 %, ces dernières repartent logiquement à la hausse, mais de manière plutôt contenue (+1,1 %). Ce sont essentiellement les charges à caractère général qui progressent pour revenir à un niveau comparable à ceux de 2018 et 2019, tandis que les charges de personnel restent stables.



<sup>1</sup> Evolution retraitée des compensations fiscales transférées en 2021 du chapitre 74 (dotations et participations) au chapitre 73 (impôts et taxes) dans le cadre de la réforme de la suppression de la taxe d'habitation.

Les recettes de fonctionnement progressant à un rythme plus élevé que les dépenses, **les soldes d'épargne de la Ville sont en hausse entre 2020 et 2021 : +22,7 % pour l'épargne brute qui s'établit à 6,6 M€ en 2021, contre 5,4 M€ en 2020 et 5,0 M€ en 2019.**

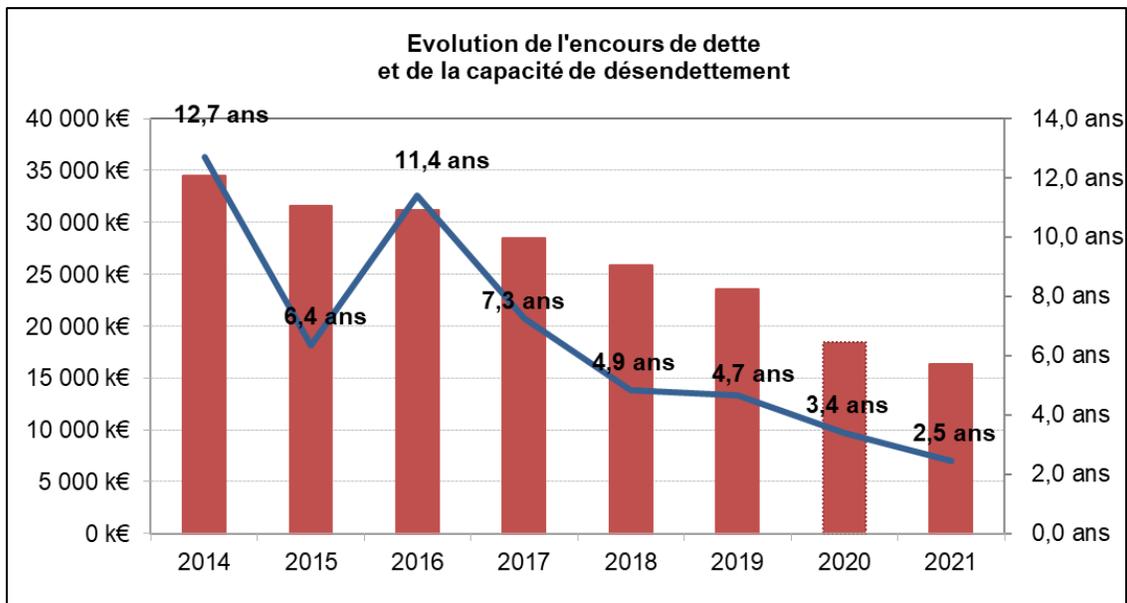


Après remboursement du capital des emprunts (2,1 M€), l'épargne nette s'élève en 2021 à 4,6 M€. Avec les ressources propres d'investissement (4,4 M€), la capacité totale de financement est de 8,9 M€ pour 2021.

**Conformément au programme d'investissement présenté, la Ville de Talence a investi massivement sur cet exercice.** Entre les projets en cours de finalisation (création d'une maison des solidarités, création de deux terrains de padel et couverture d'un terrain de tennis), les projets en cours (réhabilitation du stade nautique, réhabilitation et extension du groupe scolaire Paul Lapie, réhabilitation et extension de stade Pierre Paul Bernard) et les divers travaux d'entretien des bâtiments communaux, des écoles et de voirie, **les dépenses totales d'équipement se chiffrent à près de 12 M€.**

Pour financer ces dépenses, la Ville peut compter sur l'épargne nette (4,6 M€), les ressources propres d'investissement (4,4 M€ - FCTVA, cessions d'immobilisations et subventions) et la consommation d'une partie de sa trésorerie (près de 3,0 M€). **Ainsi, pour la cinquième année consécutive, aucun emprunt n'est nécessaire.**

L'encours de dette est donc une nouvelle fois en diminution, de 18,4 M€ au 31/12/2020 à 16,3 M€ au 31/12/2021. Il a été divisé par plus de deux par rapport au début du mandat précédent (34,5 M€ au 31/12/2014).



Dans le même temps, sous l'effet de ce désendettement et de la progression des soldes d'épargne, la capacité de désendettement s'améliore encore et passe de 3,4 ans à 2,5 ans. Pour rappel, elle était de 12,7 ans en 2014 et la moyenne des villes de même strate s'établit en 2020 à 5,4 ans, soit près de deux fois moins pour la Ville de Talence.

	Talence (2021)	Villes de 20 à 50 000 hab. (2020)
Encours de dette/hab.	374 €	1 011 €
Capacité de désendettement	2,5 ans	5,4 ans

### 3. SECTION DE FONCTIONNEMENT : UNE AMELIORATION DES SOLDES D'EPARGNE CONSACREE AU FINANCEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

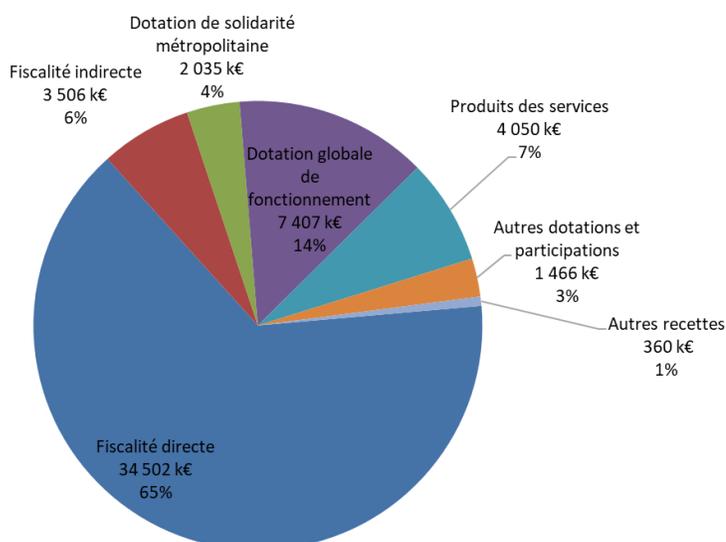
#### 3.1 Une croissance relativement importante des recettes de fonctionnement

Sous l'effet principalement de la crise sanitaire (et notamment du premier confinement), les recettes de fonctionnement (hors cessions d'immobilisation) ont stagné en 2020 (+0,2 %). **En 2021, avec le retour de la croissance économique et la reprise à un rythme plus habituel de l'ensemble des activités, les recettes de fonctionnement augmentent de 3,4 % pour atteindre 53 327 k€.**

(en milliers d'euros)	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Evo. 15/21	Evo. 20/21
<b>Fiscalité directe</b>	<b>29 146</b>	<b>29 300</b>	<b>29 439</b>	<b>30 377</b>	<b>31 170</b>	<b>32 164</b>	<b>34 502</b>	2,9%	7,3%
<b>Fiscalité indirecte</b>	<b>2 693</b>	<b>2 663</b>	<b>3 359</b>	<b>3 415</b>	<b>2 961</b>	<b>3 163</b>	<b>3 506</b>	4,5%	10,9%
dont DMTO (droits de mutation à titre onéreux)	1 859	1 787	2 569	2 515	2 292	2 517	2 821	7,2%	12,1%
dont taxe sur l'électricité	609	599	616	661	643	629	663	1,4%	5,3%
dont droits de place et stationnement	140	218	174	192	24	16	20	-27,6%	29,0%
<b>Dotation globale de fonctionnement</b>	<b>9 077</b>	<b>8 098</b>	<b>7 646</b>	<b>7 659</b>	<b>7 602</b>	<b>7 480</b>	<b>7 407</b>	-3,3%	-1,0%
<b>Autres dotations et participations</b>	<b>2 203</b>	<b>2 218</b>	<b>2 528</b>	<b>2 560</b>	<b>2 713</b>	<b>2 424</b>	<b>1 466</b>	-6,6%	-39,5%
dont compensations fiscales	990	833	1 063	1 060	1 101	1 146	146	-27,3%	-87,2%
dont autres dotations d'Etat	211	101	136	213	38	90	8	-41,7%	-90,8%
dont participations et autres subventions	992	1 274	1 319	1 267	1 554	1 168	1 291	4,5%	10,5%
<b>Produits des services</b>	<b>2 789</b>	<b>3 790</b>	<b>4 284</b>	<b>4 264</b>	<b>4 752</b>	<b>3 974</b>	<b>4 050</b>	6,4%	1,9%
<b>Autres produits courants</b>	<b>241</b>	<b>182</b>	<b>152</b>	<b>227</b>	<b>166</b>	<b>169</b>	<b>162</b>	-6,4%	-4,0%
<b>Dotation de solidarité métropolitaine</b>	<b>1 998</b>	<b>1 980</b>	<b>1 949</b>	<b>1 954</b>	<b>2 029</b>	<b>2 038</b>	<b>2 035</b>	0,3%	-0,1%
<b>Total des recettes courantes</b>	<b>48 147</b>	<b>48 231</b>	<b>49 358</b>	<b>50 457</b>	<b>51 395</b>	<b>51 413</b>	<b>53 129</b>	1,7%	3,3%
<b>Produits exceptionnels (hors cessions)</b>	<b>446</b>	<b>295</b>	<b>260</b>	<b>101</b>	<b>72</b>	<b>172</b>	<b>198</b>	-12,7%	14,9%
<b>Produits financiers</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	-100,0%	-100,0%
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>48 600</b>	<b>48 526</b>	<b>49 618</b>	<b>50 558</b>	<b>51 467</b>	<b>51 586</b>	<b>53 327</b>	1,6%	3,4%

Depuis 2015, les dépenses de fonctionnement ont progressé en moyenne de 1,6 % par an<sup>2</sup>, traduisant les efforts importants de gestion réalisés sur les dernières années.

Composition des recettes de fonctionnement (2021)



<sup>2</sup> Tous les taux d'évolution indiqués dans ce rapport entre 2015 et 2021 sont des taux de croissance annuels moyens.

## Chapitre 73 – Impôts et taxes

Tandis que les autres recettes de fonctionnement de la Ville sont plutôt en stagnation ou en diminution en 2021, **les ressources fiscales (directes et indirectes) augmentent de 7,2 % (+4,3 % déduction faite du transfert des compensations fiscales de taxe d'habitation du chapitre 74 au chapitre 73) et passent de 37 365 k€ en 2020 à 40 043 k€ en 2021 (représentant plus de 75 % des recettes totales de fonctionnement).**

(en milliers d'euros)	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Evo. 15/21	Evo. 20/21
Taxes foncières et d'habitation	29 146	29 300	29 439	30 377	31 170	32 164	34 502	2,9%	7,3%
Dotation de solidarité métropolitaine	1 998	1 980	1 949	1 954	2 029	2 038	2 035	0,3%	-0,1%
DMTO (droits de mutation à titre onéreux)	1 859	1 787	2 569	2 515	2 292	2 517	2 821	7,2%	12,1%
Taxe sur l'électricité	609	599	616	661	643	629	663	1,4%	5,3%
Droits de place et stationnement	140	218	174	192	24	16	20	-27,6%	29,0%
Autres ressources fiscales	86	58	0	47	2	1	2	-46,4%	103,3%
<b>Total des ressources fiscales</b>	<b>33 837</b>	<b>33 943</b>	<b>34 748</b>	<b>35 746</b>	<b>36 161</b>	<b>37 365</b>	<b>40 043</b>	<b>2,8%</b>	<b>7,2%</b>

D'un montant de 34 502 k€, le produit des impôts directs constitue une très large part de ces ressources.

	2020			2021		
	Bases	Taux	Produit	Bases	Taux	Produit
Taxe d'habitation*	67 970 448	23,03%	15 653 594	3 876 621	23,03%	892 786
Taxe foncière PB	50 679 374	32,23%	16 333 962	51 065 348	49,69%	25 374 371
Taxe foncière PNB	89 700	56,70%	50 860	90 486	56,70%	51 306
Rôles supplémentaires			125 986			30 353
Versement coefficient correcteur						8 217 118
Lissage						-64 320
Compensations fiscales TH			1 028 730			
<b>TOTAL</b>			<b>33 193 132</b>			<b>34 501 614</b>

\* Reste en 2021 la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (non supprimée)

Avec la suppression de la taxe d'habitation, la Ville de Talence s'est vu transférer la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (d'où la hausse du taux indiquée ci-dessus) et perçoit également de l'Etat une compensation calculée selon un coefficient correcteur qui tient notamment compte de l'évolution des bases d'imposition sur le territoire.

Ainsi, en 2021, la pression fiscale est restée stable, une partie des contribuables ne paie plus la taxe d'habitation et **la Ville de Talence a tout de même vu son produit augmenter de près de 4 %**, résultat de la variation des bases d'imposition (dont la revalorisation forfaitaire des bases d'imposition de 0,2 %).

Au sein de ce chapitre de recettes, **les droits de mutation à titre onéreux sont aussi en hausse relativement importante (+12,1 %) et atteignent désormais 2 821 k€**. Cette recette, liée aux transactions immobilières et donc en partie à la conjoncture économique, est particulièrement volatile. Elle avait diminué en 2019 (-8,9 %) pour croître à nouveau en 2020 et 2021.

En application du pacte financier et fiscal métropolitain, **la dotation de solidarité métropolitaine (DSM) perçue par la Ville de Talence en 2021** est indexée sur l'évolution entre 2020 et 2021 des ressources fiscales élargies et des dotations de l'Etat perçues par Bordeaux Métropole, déduction faite de la part métropolitaine de la contribution au fond de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC). **Son montant est ainsi quasiment stable et passe de 2 038 k€ en 2020 à 2 035 k€ en 2021.**

**Le produit de la taxe sur l'électricité était en diminution en 2020 (-2,2 %),** très certainement sous l'effet d'une moindre consommation au cours d'une année pendant laquelle l'activité s'est considérablement réduite. En 2021, **ce produit repart à la hausse (+5,3 %) et s'établit à 663 k€.**

### **Chapitre 74 – Dotations et participations**

En dehors du transfert des compensations fiscales de taxe d'habitation du chapitre 74 au chapitre 73 (1 029 k€ en 2020), **les dotations et participations perçues par la Ville de Talence en 2021 sont quasiment stables et se chiffrent au total à 8 873 k€.**

<i>(en milliers d'euros)</i>	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Evo. 15/21	Evo. 20/21
Part forfaitaire de la dotation globale de fonctionnement	6 336	5 405	4 876	4 861	4 781	4 632	4 539	-5,4%	-2,0%
Dotation de solidarité urbaine	2 051	2 071	2 212	2 295	2 368	2 441	2 501	3,4%	2,5%
Dotation nationale de péréquation	690	621	559	503	453	408	367	-10,0%	-10,0%
Participations autres organismes (CAF principalement)	865	1 117	1 210	1 165	1 503	969	1 202	5,6%	24,0%
Compensations fiscales	990	833	1 063	1 060	1 101	1 146	146	-27,3%	-87,2%
Autres dotations et participations	348	268	256	336	109	310	118	-16,5%	-61,9%
<b>Total des dotations et participations</b>	<b>11 280</b>	<b>10 316</b>	<b>10 175</b>	<b>10 219</b>	<b>10 316</b>	<b>9 905</b>	<b>8 873</b>	<b>-3,9%</b>	<b>-10,4%</b>

**La dotation globale de fonctionnement** (part forfaitaire + dotation de solidarité urbaine + dotation nationale de péréquation) **est en légère diminution (de 7 480 k€ à 7 407 k€),** l'écrêtement de la part forfaitaire et la baisse de la dotation nationale de péréquation n'étant pas complètement compensés par la hausse de la population DGF (de 44 107 habitants à 44 274) et l'augmentation de la dotation de solidarité urbaine.

Les versements de Caisse d'Allocation Familiale, après une baisse en 2020 liée à un décalage de la signature du nouveau contrat enfance jeunesse, retrouvent un niveau plus habituel en 2021 et s'élèvent à 1 202 k€.

A noter enfin la très forte baisse des compensations fiscales, de 1 146 k€ à 146 k€, puisque dans le cadre de la suppression de la taxe d'habitation, les compensations fiscales liées à la TH sont désormais intégrées au versement calculé selon un coefficient correcteur et donc transférées au chapitre 73.

## **Chapitre 70 – Produit des services**

Avec le développement des services offerts à la population et notamment la hausse des capacités d'accueil dans les centres de loisirs, les produits des services ont significativement augmenté (en dehors des versements de Bordeaux Métropole pour la compétence propreté) entre 2014 et 2019. La crise sanitaire a mis un coup d'arrêt à cette évolution et pour la première fois en 2020, les produits des services ont diminué (-16,4 %).

Entre le premier confinement (fermeture quasiment totale des services) et les ouvertures très partielles de certains services à la rentrée de septembre 2020 (activités sportives et culturelles), la Ville n'avait en effet pu facturer les usagers des services dans les conditions habituelles. Il avait même été fait le choix de partiellement rembourser certaines familles. Pour la Ville de Talence, le manque à gagner sur l'exercice 2020 avait été estimé à environ 1 M€.

Sur l'exercice 2021 et notamment sur le premier semestre, les perturbations se sont poursuivies avec la fermeture par exemple de l'école municipale de musique et de danse et du stade nautique. En revanche, l'année scolaire s'est à peu près déroulée normalement et l'ensemble des activités périscolaires a pu se tenir.

**Ainsi, les produits des services sont en légère augmentation (+1,9 %), sans toutefois atteindre le montant enregistré au compte administratif 2019 :**

<i>(en milliers d'euros)</i>	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Evo. 15/21	Evo. 20/21
Redevances d'occupation du domaine public	117	225	303	613	202	279	192	8,7%	-31,1%
Redevances services culturels	323	278	256	282	287	191	121	-15,1%	-36,8%
Redevances services sportifs	576	549	611	784	670	251	140	-21,0%	-44,5%
Redevances services périscolaires	1 198	1 173	1 258	1 268	1 552	1 171	1 709	6,1%	45,9%
Reversement Métropole compétence propreté		933	933	936	936	858	858	so	0,0%
Remboursement de mise à disposition de personnels	331	360	652	133	392	374	374	2,1%	0,0%
Autres produits	245	273	272	249	714	848	656	17,8%	-22,7%
<b>Total des produits des services</b>	<b>2 789</b>	<b>3 790</b>	<b>4 284</b>	<b>4 264</b>	<b>4 752</b>	<b>3 974</b>	<b>4 050</b>	<b>6,4%</b>	<b>1,9%</b>

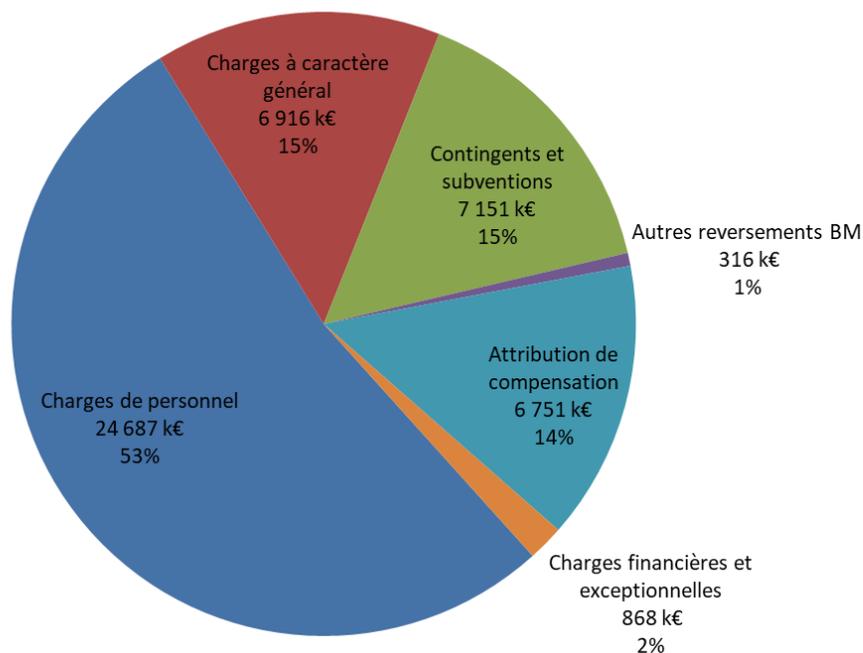
### 3.2 Des dépenses de fonctionnement dont l'évolution reste contenue

Sur l'exercice 2021, bien que certaines activités et services aient encore été perturbés par la crise sanitaire, les dépenses de fonctionnement sont en hausse par rapport à 2020. Cette augmentation reste toutefois contenue (+1,1 %), portant les dépenses totales de fonctionnement à 46 689 k€ (contre 46 177 k€ en 2020).

(en milliers d'euros)	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Evo. 15/21	Evo. 20/21
Charges de personnel	23 185	23 339	23 796	23 350	24 091	24 643	24 687	1,1%	0,2%
Charges à caractère général	6 976	7 186	6 920	7 202	7 146	6 225	6 916	-0,1%	11,1%
Autres charges de gestion courante	6 538	7 579	7 313	7 273	7 164	7 356	7 151	1,5%	-2,8%
Prélèvement FPIC	209	299	419	345	320	321	316	7,2%	-1,7%
Attribution de compensation	5 243	6 005	5 889	5 897	6 737	6 724	6 751	4,3%	0,4%
Reversement FPS	0	0	0	0	140	76	0	so	-100,0%
<b>Total des charges courantes</b>	<b>42 150</b>	<b>44 408</b>	<b>44 337</b>	<b>44 068</b>	<b>45 598</b>	<b>45 346</b>	<b>45 821</b>	<b>1,4%</b>	<b>1,0%</b>
Charges financières	1 019	842	676	602	554	526	477	-11,9%	-9,3%
Charges exceptionnelles et dotation aux amortissements	473	547	693	553	272	304	391	-3,1%	28,4%
<b>Total des dépenses de fonct.</b>	<b>43 642</b>	<b>45 797</b>	<b>45 706</b>	<b>45 223</b>	<b>46 424</b>	<b>46 177</b>	<b>46 689</b>	<b>1,1%</b>	<b>1,1%</b>

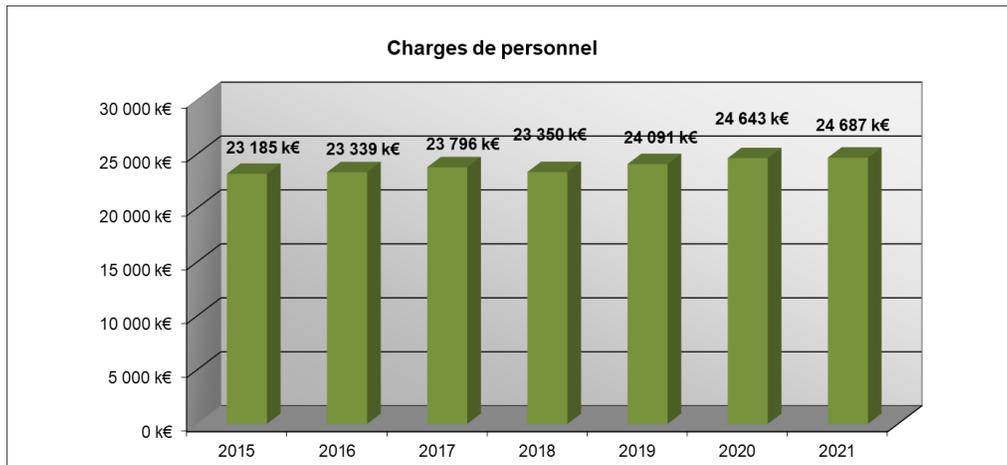
Fort logiquement, ce sont essentiellement les charges à caractère général qui progressent (+11,1 %) pour revenir à un niveau comparable à ceux de 2018 et 2019, tandis que les charges de personnel restent stables. Ces dernières continuent néanmoins de représenter plus de 50 % du total.

Composition des dépenses de fonctionnement (2021)



## Chapitre 012 – Charges de personnel

Depuis 2015, l'évolution des charges de personnel est restée très maîtrisée (+1,1 % en moyenne par an), alors même que la Ville a repris en régie certaines activités (centre de loisirs), mis en place la réforme des rythmes scolaires et créé de nouveaux services de proximité (comme Allo Talence et la médiation).



**L'exercice 2020 a bien entendu été très particulier en raison de la crise sanitaire dont les effets ont commencé à apparaître au mois de mars et se sont poursuivis jusqu'à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2021.** En plus de s'assurer du respect des protocoles sanitaires, la collectivité a en effet été confrontée au devoir :

- De préserver la santé de ses agents, notamment les plus vulnérables, en les invitant à respecter les périodes de confinement et de s'exposer sur leur lieu de travail ;
- Et d'assurer la continuité du service public.

Contrairement à d'autres charges (en raison d'annulation de manifestations par exemple), cette période n'a permis aucune économie sur le budget des ressources humaines. En effet, les différents confinements n'ont pas fait diminuer la masse salariale, les agents ayant bien entendu conservé leur rémunération. Et parallèlement, il a fallu recruter sur des secteurs très sensibles (écoles, secteur périscolaire...) pour faire face à certaines absences ou pour s'assurer du respect de certains protocoles sanitaires.

L'augmentation des effectifs observée en 2020 s'est donc confirmée sur le 1<sup>er</sup> semestre 2021, mais s'est légèrement infléchie sur le second semestre en raison notamment de :

- La reprise d'activité des agents vulnérables avec la fin de leur remplacement au 1<sup>er</sup> juillet (baisse des effectifs dans le secteur scolaire et périscolaire par exemple) ;
- La fermeture du stade nautique pour travaux en septembre qui a eu pour conséquence le redéploiement des effectifs fonctionnaires sur d'autres services et le non-renouvellement des contrats non permanents.

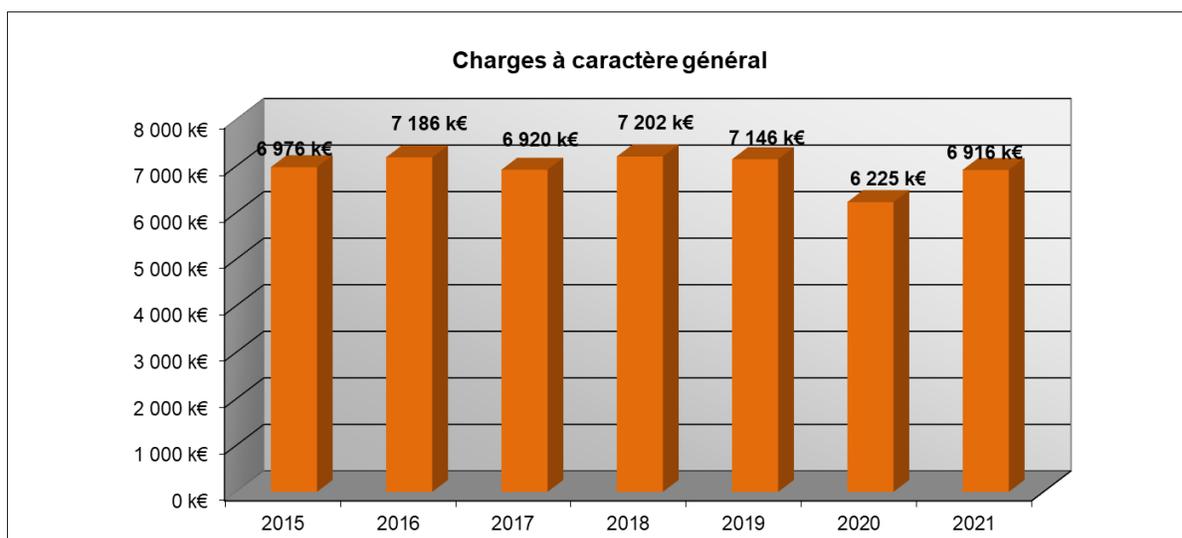
**En 2021, les charges de personnel sont donc quasiment stables (+0,2 %). Elles s'élèvent à 24 687 k€ (contre 24 643 k€ en 2020).**

EFFECTIFS AU 31/12	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
TITULAIRES	540	534	511	508	509	505	509
CONTRACTUELS	201	220	207	218	237	256	229
<b>TOTAL</b>	<b>741</b>	<b>754</b>	<b>718</b>	<b>726</b>	<b>746</b>	<b>761</b>	<b>738</b>

En dehors de l'évolution des effectifs, comme chaque année, il existe d'autres facteurs contribuant à la hausse de la masse salariale, comme les effets cumulés du PPCR (parcours professionnels, carrières et rémunérations) et du GVT (glissement vieillesse technicité).

### **Chapitre 011 – Charges à caractère général**

**Depuis 2015, la Ville de Talence a réussi à contenir l'évolution de ses charges à caractère général. Elles sont globalement stables et s'élèvent au compte administratif 2021 à 6 916 k€ (contre 6 976 k€ en 2015).**



Après un exercice 2020 sur lequel des économies ont été réalisées (en lien avec la crise sanitaire), notamment sur la facture énergétique et l'achat de denrées alimentaires, le niveau des charges à caractère général est revenu en 2021 à un niveau comparable à ceux de 2018 et 2019.

Il reste toutefois légèrement inférieur, notamment si on tient compte d'une dépense exceptionnelle inscrite à ce chapitre, à savoir le paiement d'une assurance dommage-ouvrage dans le cadre des travaux d'extension et de réhabilitation du stade nautique pour 179 k€.

Par rapport à l'année 2019, on peut ainsi noter la stabilité de la facture énergétique, alors même que les prix ont considérablement augmenté depuis. Les dépenses liées à l'achat de carburant sont même en diminution.

La Ville réalise par ailleurs des économies sur les postes suivants :

- Les charges liées à des locations ;
- Les frais de télécommunication (puisque Bordeaux Métropole les a directement pris en charge pour la première fois en 2020) ;
- Les frais de publication et de communication ;
- Les transports confiés aux sociétés privées.

(en milliers d'euros)	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Evo. 15/21	Evo. 20/21
Fluides et chauffage	1 894	1 923	1 738	1 764	1 769	1 455	1 784	-1,0%	22,6%
Carburants	139	148	126	157	137	112	123	-2,0%	10,2%
Alimentation	847	776	852	847	921	651	863	0,3%	32,7%
Autres achats	676	632	610	706	755	798	957	6,0%	20,0%
Entretien, réparation et maintenance	1 337	1 588	1 578	1 736	1 686	1 854	1 585	2,9%	-14,5%
Locations mobilières et immobilières, charges locatives	345	413	388	426	214	68	110	-17,4%	60,5%
Achats de prestations de services	350	348	385	297	396	284	359	0,4%	26,7%
Assurances	144	144	149	150	120	128	319	14,1%	148,8%
Affranchissement et télécommunications	291	280	264	274	231	131	113	-14,6%	-13,6%
Impôts et taxes	307	301	249	266	243	200	253	-3,2%	26,4%
Formation et déplacement personnel	97	87	66	66	76	97	86	-2,0%	-11,4%
Insertions, catalogues et imprimés	186	166	146	177	202	170	175	-1,0%	3,0%
Transport	124	135	123	117	127	81	73	-8,5%	-10,7%
Réceptions	27	38	28	48	46	22	11	-14,2%	-51,1%
Autres charges générales	211	208	218	169	223	176	106	-10,9%	-40,1%
<b>Total des charges à caractère général</b>	<b>6 976</b>	<b>7 186</b>	<b>6 920</b>	<b>7 202</b>	<b>7 146</b>	<b>6 225</b>	<b>6 916</b>	<b>-0,1%</b>	<b>11,1%</b>

## **Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante**

Les autres charges de gestion courante sont en baisse de 2,8 % entre 2020 et 2021 et s'établissent à 7 151 k€ en 2021 (contre 7 356 k€ en 2020). Tandis que le montant de la subvention versée au CCAS a été reconduit (3 850 k€), les subventions versées aux associations sont en diminution, les demandes de ces dernières ayant été globalement ajustées à la baisse suite à la crise sanitaire (rattrapage de trésorerie).

(en milliers d'euros)	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Evo. 15/21	Evo. 20/21
Indemnités, frais de mission et de formations des élus	451	450	463	484	487	475	470	0,7%	-1,2%
Subvention CCAS	3 230	4 030	4 000	3 850	3 850	3 850	3 850	3,0%	0,0%
Subventions versées aux associations	2 342	2 585	2 378	2 446	2 364	2 447	2 208	-1,0%	-9,8%
Subventions aux écoles privées	322	325	304	293	277	396	418	4,4%	5,4%
Reversement au CCAS (concessions)	17	17	17	17	17	17	17	0,7%	0,0%
Autres charges de gestion courante	176	173	152	184	169	170	188	1,1%	10,4%
<b>Total des autres charges de gestion courante</b>	<b>6 538</b>	<b>7 579</b>	<b>7 313</b>	<b>7 273</b>	<b>7 164</b>	<b>7 356</b>	<b>7 151</b>	<b>1,5%</b>	<b>-2,8%</b>

Sont également compris au sein de ce chapitre les indemnités versées aux élus (470 k€), les participations au PLIE (44 k€) et à la Mission Locale (64 k€), ainsi que les participations versées par la Ville aux frais de fonctionnement des écoles privées (418 k€, dont une partie est remboursée par l'Etat).

## **Chapitre 014 - Atténuations de produits**

Ce chapitre de dépenses enregistre l'ensemble des reversements opérés par la Ville de Talence à Bordeaux Métropole. **Au total, ces derniers s'élèvent en 2021 à 7 067 k€ et sont en baisse de 0,8 %.**

(en milliers d'euros)	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Evo. 15/21	Evo. 20/21
Attribution de compensation	5 243	6 005	5 889	5 897	6 737	6 724	6 751	4,3%	0,4%
Prélèvement FPIC	209	299	419	345	320	321	316	7,2%	-1,7%
Reversement FPS	0	0	0	0	140	76	0	so	-100,0%
<b>Total des atténuations de charges</b>	<b>5 451</b>	<b>6 304</b>	<b>6 308</b>	<b>6 242</b>	<b>7 197</b>	<b>7 122</b>	<b>7 067</b>	<b>4,4%</b>	<b>-0,8%</b>

Avec la mutualisation du service informatique au 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'attribution de compensation de fonctionnement versée à Bordeaux Métropole avait fortement augmenté entre 2018 et 2019 (+840 k€). Après quelques réajustements, cette attribution de compensation avait légèrement diminué en 2020 (-13 k€). En 2021, suite à différentes demandes de la commune en matière d'amélioration du niveau de service, l'attribution de compensation versée à BM est en augmentation (+27 k€) pour atteindre 6 751 k€.

La contribution au fond de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) est quasiment stable et s'établit en 2021 à 316 k€.

En revanche, la comptabilisation du reversement des produits FPS (Forfait Post-Stationnement) ayant changé, ils n'apparaissent plus sur ce chapitre de dépenses.

## **Chapitre 66 – Charges financières**

Depuis quelques années, la Ville de Talence s'est très largement désendettée. L'encours de dette a été divisé par plus de deux par rapport au début du mandat précédent (16,3 M€ au 31/12/2021, contre 34,5 M€ au 31/12/2014).

En conséquence, les frais financiers payés par la Ville de Talence à nos différents partenaires bancaires sont de moins en moins élevés. Ils s'établissent en 2021 à 477 k€, contre 1 019 k€ en 2015.

## **Chapitre 67 – Charges exceptionnelles**

Les charges exceptionnelles sont essentiellement composées de la subvention au budget annexe de la régie des transports (191 k€), dont le montant est en diminution en 2021 (-7,8 %).

D'habitude moins élevées, les autres charges exceptionnelles sont en hausse importante en 2021, avec le remboursement des activités culturelles et sportives décidées par le conseil municipal pour l'ensemble de la saison 2020/2021.

(en milliers d'euros)	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Evo. 15/21	Evo. 20/21
Subvention SPIC La Médoquine	312	312	288	263	0	0	0	-100,0%	so
Subvention régie des transport	141	221	215	231	216	207	191	5,2%	-7,8%
Autres charges exceptionnelles	19	13	49	59	56	97	186	45,8%	92,3%
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>473</b>	<b>547</b>	<b>553</b>	<b>553</b>	<b>272</b>	<b>304</b>	<b>378</b>	<b>-3,7%</b>	<b>24,1%</b>

### 3.3 Une augmentation des soldes d'épargne consacrée au financement des dépenses d'investissement

Les recettes de fonctionnement progressant à un rythme plus élevé (+3,4 %) que les dépenses (+1,1 %), les soldes d'épargne de la Ville sont en hausse en 2021 :

(en milliers d'euros)	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Evo. 15/21	Evo. 20/21
Produits courants	48 147	48 231	49 358	50 457	51 395	51 413	53 129	1,7%	3,3%
Charges courantes	42 150	44 408	44 337	44 068	45 598	45 346	45 821	1,4%	1,0%
<b>Excédent brut de fonctionnement</b>	<b>5 997</b>	<b>3 823</b>	<b>5 021</b>	<b>6 390</b>	<b>5 797</b>	<b>6 067</b>	<b>7 308</b>	<b>3,4%</b>	<b>20,5%</b>
Produits exceptionnels (hors cessions)	446	295	260	101	72	172	198		
Charges exceptionnelles	473	547	693	553	272	304	391		
<i>Résultat exceptionnel</i>	<i>-27</i>	<i>-252</i>	<i>-434</i>	<i>-452</i>	<i>-199</i>	<i>-132</i>	<i>-193</i>		
Produits financiers	7	0	0	0	0	0	0		
Intérêts de la dette	1 019	842	676	602	554	526	477		
<i>Résultat financier</i>	<i>-1 012</i>	<i>-842</i>	<i>-675</i>	<i>-602</i>	<i>-554</i>	<i>-526</i>	<i>-477</i>		
<b>Capacité d'autofinancement brute</b>	<b>4 958</b>	<b>2 729</b>	<b>3 912</b>	<b>5 335</b>	<b>5 043</b>	<b>5 409</b>	<b>6 638</b>	<b>5,0%</b>	<b>22,7%</b>
Remboursement du capital des emprunts	2 947	2 914	2 685	2 550	2 305	5 148	2 085		
<b>Capacité d'autofinancement nette</b>	<b>2 010</b>	<b>-185</b>	<b>1 227</b>	<b>2 785</b>	<b>2 738</b>	<b>261</b>	<b>4 553</b>	<b>14,6%</b>	<b>1646,0%</b>

En d'autres termes, après remboursement du capital des emprunts, la Ville de Talence peut affecter 4 553 k€ de ses recettes de fonctionnement au financement de ses dépenses d'investissement en 2021.

C'est ce choix qui est fait, permettant à la Ville de ne pas emprunter pour la cinquième année consécutive.

## 4. SECTION D'INVESTISSEMENT : D'IMPORTANTES DEPENSES AVEC LA POURSUITE DES TRAVAUX DU STADE NAUTIQUE ET DU GROUPE SCOLAIRE PAUL LAPIE

### 4.1 Les dépenses d'investissement

Sur l'exercice 2021, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 13 669 k€. Elles comprennent :

- Les dépenses d'équipement (11 584 k€) ;
- Le remboursement du capital de la dette (2 085 k€).

(en milliers d'euros)	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Subventions d'équipement versées	5	9	387	352	622	630	652
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 302</b>	<b>935</b>	<b>1 901</b>	<b>3 384</b>	<b>2 036</b>	<b>773</b>	<b>1 372</b>
dont acquisitions foncières	758	114	1 031	2 400	451	451	451
dont acquisitions de matériel et mobilier	545	821	870	984	1 585	322	921
<b>Immobilisations en cours</b>	<b>2 025</b>	<b>2 636</b>	<b>2 087</b>	<b>2 786</b>	<b>4 425</b>	<b>6 572</b>	<b>9 505</b>
<b>Remboursement du capital de la dette</b>	<b>2 947</b>	<b>2 914</b>	<b>2 685</b>	<b>2 550</b>	<b>2 305</b>	<b>5 148</b>	<b>2 085</b>
Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	1	0	0	0
Prêts	0	25	43	0	0	65	0
<b>Autres dépenses d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>56</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>6 281</b>	<b>6 518</b>	<b>7 103</b>	<b>9 073</b>	<b>9 387</b>	<b>13 189</b>	<b>13 669</b>

Les dépenses d'équipement sont donc à nouveau en hausse (11 584 k€ en 2021, contre 7 976 k€ en 2020 et 7 082 k€ en 2019), notamment avec la poursuite des travaux de projets d'envergure, voire la finalisation de certains d'entre eux :

- La réhabilitation du stade nautique Henri Deschamps : 3 144 k€
- L'extension et la réhabilitation du groupe scolaire Lapie : 2 400 k€
- La création de deux terrains de padel et la couverture d'un terrain de tennis : 735 k€
- La création d'une maison des nouvelles solidarités : 1 147 k€
- La modernisation de l'ensemble du parc d'éclairage public : 209 k€

(en milliers d'euros)	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL
Requalification du quartier de Thouars	118	14	846	50		1 028
Réhabilitation du stade nautique Henri Deschamps	18	39	176	1 225	3 144	4 602
Extension et réhabilitation du groupe scolaire Lapie		3	37	435	2 400	2 876
Château des Arts		2 400	268	124		2 792
Création de deux padel et couverture d'un terrain de tennis			23	142	735	900
Création d'une maison des nouvelles solidarités			62	371	1 147	1 579
Modernisation de l'ensemble du parc d'éclairage public (passage en LED)				2 041	209	2 250

A noter aussi :

- Le lancement des études du Grand Peixotto-Margaut : 32 k€
- L'installation de nouvelles aires de jeux : 225 k€
- Divers travaux de voirie, d'éclairage public et sur les espaces verts : 319 k€
- Des travaux d'aménagement du cimetière : 161 k€
- L'acquisition et la démolition d'un local rue Emile Zola : 553 k€
- L'acquisition d'une maison rue René Vaché : 275 k€
- Des travaux d'entretien sur les équipements sportifs et culturels : 173 k€
- Des travaux d'entretien sur les établissements scolaires : 192 k€
- L'acquisition de matériel divers : 657 k€
- Les versements à Bordeaux Métropole dans le cadre de la mutualisation du service informatique : 627 k€

## 4.2 Les recettes d'investissement

Pour financer l'ensemble de ces dépenses, la Ville de Talence peut compter en 2021 sur d'importantes ressources propres d'investissement d'un montant total de 4 364 k€ :

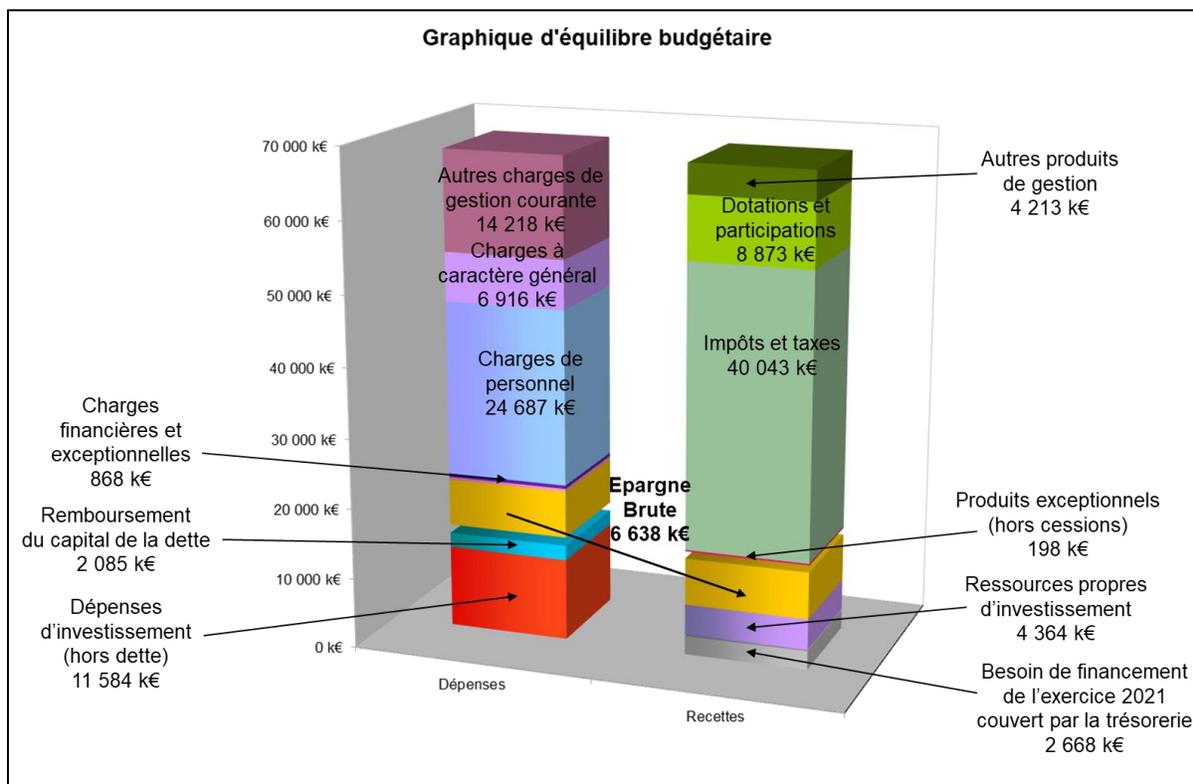
(en milliers d'euros)	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Subventions d'investissement	479	489	463	270	141	393	2 678
Emprunts	0	2 500	0	0	0	0	0
Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0	0	0	0
FCTVA et taxe d'aménagement	690	957	707	962	981	1 203	1 520
Cessions d'immobilisations	659	10 350	5 604	390	10 150	41	95
Remboursement de prêts	0	0	25	0	0	43	0
Autres recettes d'investissement	0	0	0	0	0	0	70
Total des recettes réelles d'investissement	1 828	14 296	6 800	1 622	11 272	1 679	4 364

Les montants du FCTVA, de la taxe d'aménagement et des subventions reçues (dont plus de 2 M€ encaissés au titre du stade nautique) sont en effet relativement élevés sur l'exercice 2021, puisque directement dépendant du niveau des dépenses.

Avec l'épargne nette (4 553 k€), ces ressources s'élèvent au total à 8 916 k€ pour des dépenses à financer d'un montant de 11 584 k€. Le besoin de financement sur l'exercice 2021 s'élève ainsi à 2 668 k€. **Ce dernier est couvert, pour la cinquième année consécutive, sans recours à l'emprunt. La ville consomme donc une partie des excédents des années passées.**

**Le résultat de clôture passe ainsi de 15 686 k€ à 13 018 k€.** Cette trésorerie restante sera affectée en 2022 au financement des grands projets d'investissement en cours de financement (extension et réhabilitation du groupe scolaire Lapie, réhabilitation du stade nautique Henri Deschamps, travaux du Grand Stade Pierre Paul Bernard et construction d'un dojo...).

## 5. SYNTHSE ET CONCLUSION



### EN CONCLUSION :

**Au cours d'un exercice 2021 pendant lequel les effets de la crise sanitaire se sont encore faits ressentir, la Ville de Talence a su préserver ses équilibres financiers, voire les renforcer puisque les soldes d'épargne ont progressé et l'endettement s'est à nouveau réduit.**

**Les grands projets en cours ont en effet été intégralement autofinancés, sans recours à l'emprunt pour la cinquième année consécutive.**

**La Ville affiche désormais une situation financière lui permettant de porter un ambitieux programme d'investissement et d'aborder avec sérénité les impacts financiers potentiels des crises mondiales que nous traversons actuellement.**